

Note d'unité

Centre bus de Créteil Saint-Maur I N° 2018-50

Décision du 4 septembre 2018

Décision N° BUS 2018-50 du 4 septembre 2018 Portant délégation de signature de la directrice de l'unité opérationnelle du centre bus de Créteil Saint-Maur, au personnel d'encadrement du centre bus de Créteil Saint-Maur

La directrice de l'unité opérationnelle du centre bus de Créteil Saint-Maur

Vu le décret 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoirs n°2010-28 consentie le 1er juin 2010 au directeur du département BUS par le président - directeur général de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoir, n° 2012-07, consentie le 18 janvier 2012 au directeur de l'unité opérationnelle du centre bus de Créteil Saint-Maur par le directeur du département BUS ;

Décide :

Article 1er :

De donner délégation à :

- Madame Ophélie RODRIGUEZ-DESMEURS, responsable des ressources humaines, ou à
- Madame Zelda BELOW, responsable transport, ou à
- Monsieur Stéphane ABINAN, contrôleur de gestion d'unité, ou à
- Monsieur Frédéric TRION, responsable exploitation, ou à
- Monsieur Frédéric LE DEROUT, responsable prévention sécurité, ou à
- Madame Suzanne JOUEN, responsable commercial communication.

afin de signer, en son nom, tous les documents relatifs à l'enquête du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail faisant suite soit à un accident du travail grave ou d'incidents répétés, soit à la découverte d'un risque grave ou d'une maladie professionnelle ou à caractère professionnel grave dans le cadre de son unité.

Article 2

La présente délégation annule et remplace la délégation de signature n°2018-04 du 27 février 2018.



Article 3

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière (www.ratp.fr).

Fait le 4 septembre 2018

Annie LE DASTUMER
Directrice du centre bus de Créteil Saint-Maur